



Association de défense des intérêts des usagers du  
Service public d'incendie et de secours de la Gironde  
Mairie de Carcans, 2A route d'Hourtin - 33121 CARCANS

Carcans, le 14 septembre 2015

Monsieur Jean-Marie DARMIAN  
Vice-Président du Conseil Départemental  
de la Gironde  
1, Esplanade Charles de Gaulle  
CS 71223  
33074 BORDEAUX CEDEX

**Objet :** Votre mail du 8 septembre 2015 à Gironde Vigilante

Monsieur,

Notre Association a pris bonne note de votre absence à notre assemblée générale en toute lucidité et volontarisme. Nous pensons qu'il s'agit de votre part d'un aveu de faiblesse et de peur d'avoir à affronter les participants (Maires, Présidents d'Association, Administrés...) au regard des questions qu'ils pourraient être amenés à vous poser.

Il est sûrement pour vous plus confortable de tirer "les ficelles" depuis les salons de l'Hôtel du Département. Il est vrai que lorsqu'une certaine presse vous donne le "titre" de "Grand Argentier du Département" on ne s'abaisse pas à fréquenter le peuple rural, les élections Départementales étant déjà du passé.

Dans votre réponse vous portez des accusations graves sur les actions que notre association mènent depuis des années :

- Si nous devons nous informer sérieusement d'après vous sur certains sujets, contrairement à vous qui semblez avoir la pensée et la parole "unique", nous nous entourons de spécialistes dans bien des domaines (Services de Secours, Médicalisation des zones rurales, Sauvegarde de l'environnement etc....) car contrairement à vous nous n'avons pas la prétention de tout connaître.

- Vous réfutez également vos propos auprès du journal La Croix en nous accusant de les avoir « soi-disant » sortis de leur contexte. En tenant de tels arguments vous représentez parfaitement la classe politique que les Français rejettent en cherchant n'importe quel prétexte pour ne pas assumer ce que vous déclarez un jour pour dire, le lendemain, son contraire.

- Nous tenons également à vous préciser, même si cela peut vous surprendre, que nous avons les meilleurs rapports avec les représentants des personnels professionnels et volontaires du SDIS 33 car il arrive que nous soyons conviés à des échanges avec eux. Compte-tenu de la confiance qu'ils vous accordent, nous pensons qu'ils doivent éviter de vous en faire part.

- Je vous rappelle que l'effort financier que vous annoncez incombe aussi aux populations rurales qui attendent depuis des années une meilleure distribution des secours (pour mémoire les délais d'intervention en ruralité sont estimés entre 30 et 45 minutes)

Nous nous passerons volontiers de vos "compétences" financières ou autres car si cela s'avérait nécessaire, nous avons suffisamment de contacts avec des personnes pouvant répondre à nos questions.

Votre correspondance ainsi que les éléments de réponse seront largement diffusés.

Veillez recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Jean-Michel MÉROLA  
Vice-Président de Gironde Vigilante